

18 Commentaires



1.

Henri Paturel sur 27 octobre 2021 à 12 h 22 min ([Éditer](#))

Madame

C'est une honte de dire que les Pupilles de la Nation pourraient ternir l'image de la shoah, des fusillés, des déportés et des harkis !

Leurs enfants sont tous Pupilles de la Nation comme nous, comme nous ils subissent le choc post-traumatique de l'absence du Père, de la Mère et parfois des deux.

Mais comme eux, vous voulons une reconnaissance et une réparation, la mémoire de toutes ces Vies de nos parents donnaient à la Patrie, le vaut bien.

Vos paroles sont indignes d'une Ministre de la République.

Par ailleurs, vous savez très bien que le décret de 2004 a créé dans son application des injustices monstrueuses.

Entre autres

Un résistant mort les armes à la main et achevé par les SS, les enfants n'y ont pas eu droit (la glorieuse malchance des armes !), son camarade fait prisonnier puis fusillé, lui rentrait dans le cadre du décret.

Un résistant radio pour Londres a été déclaré mort dans les bombardements par le maire collabo de la commune, alors qu'il était aux mains de la Gestapo.

Tous les Malgré-Nous

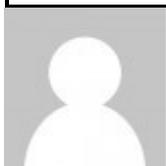
Les victimes de la Barbarie Japonaise, du terrorisme...

Madame la Ministre, nous n'oublierons pas vos paroles.

Henri Paturel

Président de la FNAPOG NORMANDIE

[Réponse](#)



2.

Malou Lorenzon sur 27 octobre 2021 à 12 h 43 min ([Éditer](#))

Je m'insurge également contre les paroles prononcées par Madame la Ministre ! En quoi sommes-nous différents des orphelins de la shoah ? N'avons-nous pas perdu nos pères, nos mères, parfois les deux par la faute de la barbarie nazie ? Les Orphelins des "Malgré-Nous"

incorporés de force dans l'armée allemande, n'ont-ils pas subi les mêmes affres du manque des parents ? Cette douleur ne peut pas être différente suivant les circonstances de la mort...
Comment pouvez-vous soutenir de telles monstruosité ? Pétain n'a-t-il pas abandonné l'Alsace et la Moselle à ces fanatiques allemands ivres de cruauté...! Il ne s'est pas élevé contre l'annexion de fait de ces trois départements ! La France devrait avoir honte et vous devriez exprimer cette honte avec le Président de la République tout comme il l'a fait pour les Harkis.

Réponse



3.

Christiane Dormois sur 27 octobre 2021 à 14 h 16 min ([Éditer](#))

Non Madame la Ministre

Vous ne nous connaissez pas!

Vous avez annoncé d'emblée que vous étiez défavorable à l'amendement, vous avez peiné à en exprimer les raisons et nous apprécions le calme et la justesse de raisonnement de ce jeune parlementaire qui s'est exprimé au nom de nombreux collègues.

Devant toute la France, vous avez témoigné un mépris et une méconnaissance totale de pan de l'histoire de notre Patrie

Vous demandez et accordez des crédits pour que la Mémoire ne s'efface pas

Nous témoignons devant les jeunes générations

Serons nous crédibles lorsque ces générations entendront votre réponse de ce jour mémorable du 26 octobre 2021!

Voici une nouvelle date qui va jalonner notre parcours de vie !

Jeunes Pupilles vous qui subissez les pertes d'êtres chers de par les actes de terrorisme, le fait que des Militaires donnent leur vie pour poursuivre l'œuvre de nos Parents, le fait que la sécurité doive être défendue même sur notre territoire, ne laissez jamais un Ministre d'Etat s'exprimer ainsi

Ne laissez jamais bafouer , trahir la MEMOIRE, tel que nous venons de l'entendre aujourd'hui!

Madame la Ministre, nous pouvons venir point par point reprendre avec vous ce malheureux discours!!!!

Nous serions 26000, et bien entendez nous!!!!!!!!!!

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, vous ne pouvez pas ne pas réagir!

Christiane Dormois

Présidente de la délégation FNAPOG Doubs

[Réponse](#)



4.

Andre PIETROWSKI sur 27 octobre 2021 à 23 h 02 min ([Éditer](#))

Le 27/10/2021, à 18:20, Andre PIETROWSKI a écrit :

Di Filippo aurait pu rajouter, que si nous sommes orphelins, c'est bien le fait de la France ,qui a déclaré la guerre à l'Allemagne, ce sont des gens comme elle, qui à l'époque gouvernaient le pays. Son cœur aujourd'hui est sec , comme la finalité de son nom , elle fait partie de ces gens qui ne méritent pas que nos parents soient morts, pour qu'aujourd'hui elle prenne la liberté de rejeter notre légitime demande . La vidéo montre bien que ces gens n'ont aucun motif de nous rejeter et cherche à se replier derrière les décrets que d'autres ont édicté. Si nos parents pouvaient se lever, courir ne lui servirait à rien, car les coups de pied au cul la rattraperaient .

[Réponse](#)



•

BOUALAM Rabah sur 28 octobre 2021 à 23 h 00 min ([Éditer](#))

ORPHELINS DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION FRANÇAISE
DISCRIMINÉES UNISSONS NOUS AUTOUR DE NOTRE ASSOCIATION
FNAPOG EN REMERCIANT NOS SÉNATEURS ET DÉPUTÉS DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE POUR LEURS ATTACHEMENTS À NOTRE
CAUSE DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE ET DEMANDANT À MONSIEUR LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DE REMÉDIER À CETTE
RÉPARATION QUI HONORENT LA MÉMOIRE DE NOS PARENTS
ABANDONNÉS ET QUI RESTERA TOUJOURS DANS L'HISTOIRE DE NOTRE
RÉPUBLIQUE.

[Réponse](#)



5.

Jean-Marie Ligier sur 28 octobre 2021 à 16 h 48 min ([Éditer](#))

Nous sommes parfois avec des personnes hautement méprisables par leur conduite et leur morale au sein de notre noble institution, l'Assemblée Nationale!

Je respecte celles et ceux d'entre eux qui défendent les revendications de la FNAPOG avec dignité!

Solidairement

Jean Marie Ligier

Président de l'Amicale à la Mémoire du groupe de Résistants Guy Mocquet et Marius Vallet

[Réponse](#)



6.

Serge Amorich sur 28 octobre 2021 à 17 h 02 min ([Éditer](#))

Je soutiens totalement votre action pour que Justice soit rendue à l'ensemble des personnes concernées.

Serge AMORICH

[Réponse](#)

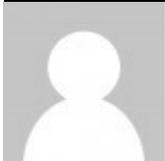


7.

BOUALAM Rabah sur 28 octobre 2021 à 19 h 35 min ([Éditer](#))

C'est indigne de cette ministre qui va toujours à l'encontre des pupilles de la nation française elle oublie que sans nos parents qui sont Morts pour la France et pour sa liberté elle ne serait pas à ce poste nous lui pèseront sur sa conscience.

[Réponse](#)



8.

BOUALAM Rabah sur 28 octobre 2021 à 19 h 54 min ([Éditer](#))

Madame la ministre a gravé dans nos mémoires nous orphelins de guerre et pupilles de la nation française discriminées sa persistance totale et permanente à réparation d'un droit que nous doit la France par le sang versé par nos parents à notre détriment nous n'avons jamais été assistés par IONAC et à titre d'exemple j'ai demandé à l'ONAC D'Algérie pour un éventuel vaccin du covid 19 sans suite et nous remercions tous les sénateurs et députés qui ne cessent de défendre notre

cause mais malheureusement sans aucune suite par Madame la ministre nous ne demandons ni l'aumône ni la charité mais une justice de tous descendants de Mort pour la France.

Réponse



9.

BOUALAM Rabah sur 28 octobre 2021 à 22 h 35 min ([Éditer](#))

Pourquoi une discrimination telle par rapport au décret 2005 qui accorde une indemnité aux pupilles de harkis rapatriés et non à ceux abandonnés en Algérie dont les parents ont subi des atrocités, à titre d'exemple mon feu père maire d'une commune égorgé en Avril 1962 par le FLN après le cessez-le-feu ligoté par son ceinturon tricolore devant toute la population puis son corps acheminé dans un charnier quelque part aux environs dont je ne connais à cet instant où il gît n'est n'est-ce pas le grand crime du siècle.

Madame la ministre est-ce un crime de mourir pour la France et une punition pour les orphelins de guerre et pupilles de la nation française discriminées.

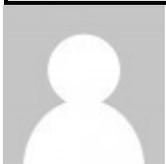
Vous parlez d'un million d'euros c'est une honte pour le gouvernement car le sang versé par nos parents Morts pour la France à notre détriment dépasse toutes estimations.

Le courage de nos parents pour la France libre n'équivaut aucun prix.

Madame la ministre faite appel à votre conscience au sein du gouvernement car l'histoire ne pardonne pas.

Il s'agit là de milliers d'orphelins et de pupilles dont la nation a reconnu par jugements et dont l'âge dépasse la soixantaine en priant pour ceux qui nous ont précédés et quittés et dont leurs souffrances par cette discrimination ne ferait que le déshonneur des gouvernements successifs aux vues des défenseurs des droits de l'homme.

Réponse



10.

Suzy Favrot sur 29 octobre 2021 à 17 h 51 min ([Éditer](#))

Très peu d'entre nous ont bénéficié des aides jusqu'à leur majorité. Et maintenant n'en bénéficient que celles et ceux qui touchent de petites retraites.

Sommes-nous donc des orphelins pupilles de seconde zone ?

Impossible d'accepter vos paroles Madame la Ministre.

Réponse



11.

PASSEPONT sur 29 octobre 2021 à 22 h 02 min ([Éditer](#))

Claude PASSEPONT

Madame la Ministre, l'audition de vos propos me force à réagir et respectant votre fonction ministérielle pardonnez moi si mes mots sont qqfois assez forts.

D'abord 2 questions puis 2 idées.

Q1: êtes vous à l'initiative de ces réponses, pour lesquelles vous sembleriez gênée, voire hésitante sur un dossier qui vous est familier, ou êtes vous pilotée par un échelon supérieur ou un élément extérieur?

Q2 : en avez vous débattu avec le Président MACRON ?

Id 1 : Evoquer ce sujet devant les 2 chambres.

Id2 : Débattre sur ce thème en accueillant quelques uns d'entre nous .

Puis je m'inscris quelque peu en faux contre vos informations : les pupilles de la Nation (PPN) ont été aidés tout au long de leur vie ! !

NON Madame : pour mon cas père instituteur mobilisé en 1939 (j'avais 1 an), tombé le 18 juin 1940 (une date pour vous ?) donc jamais revenu.

mère tombée malade, hôpital puis décès 2ans après. Vente aux enchères de tous les biens de mes parents pour régler les frais d'hospitalisation. je n'ai aucun souvenir de 0 à 7 ans, date à laquelle j'ai été accueilli et élevé par tante et oncle petits agriculteurs. BEPC en poche, demande de bourse pour poursuite d'études dans un lycée et internat (il fallait que je sois instit comme mon père).

REFUS : plus d'argent dans les caisses du département (vous Madame êtes médecin car vous aviez un soutien pécuniaire pour vos études) Solution : école de l'armée de l'Air 3 ans, plus 4 ans de service. Retour à la vie civile, reprise des études, concours pour entrer dans l'Education Nationale ce que j'ai réussi en devenant Professeur (de Génie Electrique).

Ensuite, marié, demande d'emprunt à taux réduit pour construire REFUS : pas de garant direct ! donc emprunt à taux plein ,élevé.

Un certain 11 Novembre, des PPN sont invités à l'Elysée par le Président MACRON....certains y sont allés en Haute Garonne AUCUN : défaillance de l'ONAC ! qui n'en a dit mot donc pas de rencontre Pupillo-élyséenne.

2010 : livre "si mon père ou ma mère avaient été là"

écrit, guidé par un historien d'une FAC de Toulouse, avec 3 de mes collègues 2 hommes,2

femmes, les 4 d'origine sociale et géographique différentes pour bien "embrasser" nos vies.

Livre envoyé aux Présidents SARKOZY, HOLLANDE, MACRON et à Mme MACRON : réponse: le Président a bien reçu votre livre et vous en remercie.....

SANS SUITE.....

...on se fout de nous.

Novembre 2012 : suite à ce livre une équipe TV FR2 vient chez moi pour 2 jours 1/2 de tournage vidéo sur le thème "Survivre à son enfance" sous thème 'l'orphelin de père et mère".

Vidéo jamais diffusée contrairement à 3 autres où les enfants avaient été battus, maltraités etc Voilà qui donne un fort impact médiatique (ça fait pleurer!) mais nous notre souffrance a été ,est, morale, psychique : nous avons vécu avec, sans rien demander jusqu'à la parution de 2 décrets qui ont réveillé en nous une profonde douleur, une détresse inconnue...

Voilà Madame ce que je ressens et qui remonte à la surface, la mienne et celles de tous les PPN.
ON SE FOUT DE NOUS.

J'ai l'impression qu'on nous piétine, voudrait-on que l'on disparaisse, oui ON NOUS PIÉTINE sur ce sol qui est resté libre grâce au sacrifice de nos parents, Pensez y Madame à chaque pas que vous ferez.

Désolé pour ce très long plaidoyer(mais que cela fait du bien), en majorité personnel mais si chaque PPN s'exprimait vous retrouveriez Madame peu ou prou des instants de vie identiques.

Madame la Ministre c'est au nom de tous mes camarades que j'ai rédigé ces mots.

Puissiez vous nous lire, nous vous en remercions infiniment.

[Réponse](#)



12.

BOUALAM Rabah sur 29 octobre 2021 à 23 h 12 min ([Éditer](#))

Très ému de ce long récit et il y en a des centaines de milliers comme nos cas et non 26000 et reteniez ce chiffre pour l'histoire.

Madame la ministre ne fait que copier coller depuis son installation à ce poste ignorant qu'il y a eu des guerres et conflits avec des Morts pour la France et des orphelins et pupilles.

Dans tous les pays du monde et même les sous-développés le grand respect pour les Morts pour la France et la réparation exceptionnelle de leurs veuves et enfants c'est honteux.

Depuis combien de temps notre Fnapog se bat pour notre cause ainsi que nos sénateurs et députés n'avons nous pas droit à une justice équitable ? Pour quoi deux poids deux mesures ?

Qu'en est-il du décret 2005 dont elle pas dit un mot parceque là aussi il y a discrimination flagrante entre pupilles de rapatriés en France et pupilles dont les parents ont été trahi et

abandonnés par la France au lynchage du FLN après le cessez-le-feu n'est-ce pas ceux-là qui dépassent la Shoah par des crimes atroces.

Mon grand-père lieutenant tirailleur chevalier de la légion d'honneur mon père chevalier de la légion d'honneur médaillé militaire croix de guerre avec étoile de vermeil , militaire de 1920 à 1935 dans la guerre du Rif puis conseiller général 1957 1958 et maire élu en Avril 1959 enlevé par le FLN en Avril 1962 après le cessez-le-feu, ligoté par son ceinturon tricolore égorgé devant la population de la commune et jeté dans un charnier quelque part ignorant à cet instant où il gît n'est-ce pas pire que la Shoah Madame la ministre.

Par votre prononciation de la Shoah vous avez insultée nos parents qui ont versés leurs sang à notre détriment

Il est indécent de parler chiffres des veuves et leurs enfants.

Pourquoi ces deux décrets 2000 et 2004 discriminatoires et ce fameux décret 2005 qui discrimine deux catégories de Mort pour la France " pupilles rapatriés et pupilles abandonnés en Algérie.

Il est si honteux que moi pupille de la nation française demande à un fils de chahid algérien un certificat d'hébergement pour me recueillir devant le mémorial du quai branley pour voir défiler le nom de mon feu père ,le seul souvenir qui me reste.

[Réponse](#)



13.

Hélène Bénézit sur 30 octobre 2021 à 9 h 05 min ([Éditer](#))

Si l'on s'en était tenu au seul décret de 2000 concernant les enfants victimes de l'holocauste, où le gouvernement de Vichy s'est montré complice du génocide et de la spoliation des juifs, je me sentirais pas le droit de revendiquer, mais le décret de 2004 a provoqué une véritable discrimination : faire la différence entre des actes qui relèveraient de la barbarie nazie et d'autres non n'a pas de sens, car les agissements de l'Allemagne n'ont été que barbarie. Pour cette raison, moi qui suis indemnisée au titre du décret 2004, je souhaite ardemment que les 26 000 pupilles non encore indemnisés le soient également et au plus vite et que le sacrifice de leurs parents soit enfin reconnu.

[Réponse](#)



14.

Boualam Boualam sur 30 octobre 2021 à 10 h 15 min ([Éditer](#))

Il est si regrettable des propos de notre représentante nationale en l'occurrence Madame la ministre de telles déclarations devant les représentants de la nation française.

Boualam Boualam

Réponse



15.

Anne Chalons sur 30 octobre 2021 à 16 h 41 min ([Éditer](#))

Madame,

Vous êtes coutumière du refus ... !! principalement lorsque les mesures touchent à la REPARATION pour les pupilles et orphelins de guerre

– Pour vous, être « Mort pour la France » n'ouvre aucun droit aux enfants gravement traumatisés à vie, par la perte d'un parfois deux parents..

– Vous osez même considérer comme INOCCUPATION une mesure concernant les sépultures de ces soldats, qui aurait permis d'honorer à vie leur mémoire et les valeurs morales qui les ont animé jusqu'au Don de Soi

– Il est désespérant de vous écouter et à l'évidence vos positions sont celles du gouvernement et elles signifient qu'il faudra continuer à réclamer « REPARATION » et plus de justice pour les enfants de ceux qui ont donné leur sang

Madame, ne l'oubliez pas, le prix demandé est celui du sang versé.

Nous les enfants de 1940 nous n'oublierons jamais que nos morts l'ont été pour la défense de vos libertés et que nous n'avons jamais été aidé .Quoi que vous en disiez !!

En 1940 vous n'étiez pas née Madame, la France a été écrasée et mon père tué

Ma région de Franche-Comté fut ravalée au rang de zone occupé et annexé .

La vie pendant la guerre est de plus en plus difficile.

Maman est seule avec ses 2 petits enfants (1 an et 2 ans) Elle a beaucoup de mal pour nourrir sa petite famille avec sa petite pension de veuve de guerre. Nous allions dans les champs pour glaner après le passage des paysans et leur demander des œufs...

La majorité de la maison était occupée par des allemands dont nous avions très peur

A la libération, suite à un appel du gouvernement maman décide d'aller soigner et éduquer en Algérie. A notre arrivée dans ce pays de rêve et sommes dirigés vers Médéa

Mais rapidement la guerre nous a rattrapé, et c'est le retour précipité vers la métropole.

Nous sommes très mal reçu et accusés d'avoir « fait suer le burnous » je n'ai pas encore 20 ans .

Personne ne m'a encore aidé dans mon lycée.

Sur le conseil d'un élu médecin, j'ai informé de mon statut de pupille et orpheline orpheline de

guerre pour passer un concours administratif hospitalier.

La réponse que l'on m'a faite a été sèche et accusatrice .. « Mon statut n'ouvrait aucun droit »
Il semble, vous en conviendrez, que dans ce cas, pour les Pupilles Orphelins de Guerre, de 1939/1940 aucun droit n'est acquis et que c'est une politique de « NON DROIT » qui se pratique

[Réponse](#)



16.

Michel Aubry sur 2 novembre 2021 à 18 h 32 min ([Éditer](#))

Plusieurs Présidents ont eu à connaître notre situation d'Oubliés par la Nation , ont fait des promesses non tenues.

Nos Pères n'ont pas hésité à perdre leur vie pour que des présidents d'opérette ne jouent pas une pièce de théâtre, et ne nous prennent pas au sérieux.

Tous les conflits du 21ème siècle, de la seconde guerre mondiale à l'Indochine ont laissé des enfants désemparés, sans pouvoir faire de hautes études, entre autre l'ENA !!!!! ou des études de médecine comme vous Madame la Ministre !

Les Pupilles de la Nation ont comme vos patients besoin de considération et de sympathie et doivent avoir tous le même traitement, ne pas être abandonnés en cours !

Mon père jeune engagé a été en Allemagne, puis en Indochine blessé et rapatrié , décédé quelques années après et même pas reconnu « Mort pour la France », mention refusée par des « ronds de cuir » ! au fond de leur bureau !

De quelles aides parlez vous Madame ?

Michel Aubry

[Réponse](#)



17.

Dormois Christiane sur 3 novembre 2021 à 18 h 27 min ([Éditer](#))

Une nouvelle commission Onac Vg de plus et la moyenne des aides accordées se situent entre 500 et 600 euros!

Une fois par an, présenter un dossier avec de nombreux justificatifs, solliciter un complément d'aide à l'aménagement du logement pour nos fins de vie, et voilà ce que Madame la Ministre qualifie ne pas être abandonnés!

La plupart des dossiers concernent des Veuves d'AC et des AC eux mêmes

Il ne sera bientôt plus nécessaire de prévoir un budget sur cette ligne car comme Monsieur DI Fillipo l'a dit nous ne voulons ni charité ni aumône, nous voulons que la vérité soit enfin connue de tous!!!!